



#26
Novembre 2022

VILLARD Infos

DATES À RETENIR

09/12/2022 : Théâtre « Un petit chaperon rouge » Salle St Paul - 18h

10/12/2022 : Marché de Noël avec déball'Jouets & vente de tourtes sur commande jusqu'au 8 décembre
De 10h à 18h30 - Cour de l'école

11/12/2022 : Ouverture des pistes de ski de fond (selon enneigement)

17/12/2022 : Vernissage Exposition de peinture de Jean-Paul Gouttenoire et Dominique Duvillard - 18h
Concert d'ouverture de saison - 19h
Centre Montagne

21/12/2022 : Journée de Noël au Centre Montagne
14h30 Contes
15h30 Arrivée du Père Noël
17h00 Spectacle de magie

13/01/2023 : Conférence clownesque « La véritable histoire du livre »
Salle St Paul - 18h

15/01/2023 : Vœux du Maire suivis de la galette des rois et du thé dansant des aînés - À partir de 14h30 - Salle St Paul

10/02/2023 : « The free kid » par la compagnie Au-dessus de la pluie - Salle St Paul - 18h





MOT DU MAIRE

“L'été s'est achevé il y a déjà plusieurs semaines, un été marqué par les fortes températures et une vigilance accrue autour de nos ressources en eau. Cela a peut-être incité les vacanciers à venir se rafraîchir en montagne car la saison touristique estivale a été plutôt fréquentée. Ce fut par contre beaucoup plus compliqué pour le monde agricole dans son ensemble ainsi que pour la faune et la flore.

Plusieurs bonnes nouvelles sont à noter en cet automne.

La première bonne nouvelle de la rentrée c'est la **finalisation des nombreux travaux** engagés il y a plus d'un an : les services techniques, le moulin de Sachas, le sentier de St Pancrace ainsi que ceux de la Gatchelou terminés depuis la fin du mois d'octobre.

La deuxième nouvelle d'importance est la mise en place d'un **protocole de vente du bâtiment des Hirondelles** avec le groupe BMB Résidences. En effet, 18 mois après l'acquisition de ce bâtiment par la commune et d'intenses négociations avec toutes les structures qui nous ont sollicitées, la commune a décidé de poursuivre avec le groupe BMB Résidences. Le projet consistera en la création de logements. Mais cela nécessite encore beaucoup de travail et cela commence par la révision du PLU sur cette zone de sanitaire Us. Le prix de vente a été négocié à 760 000 €.

Au-delà de ces deux nouvelles d'importance, plusieurs autres actions ont été réalisées.

Une **expérimentation a été faite aux Ayes durant l'été de telle sorte à limiter la circulation dans le hameau**. L'objectif consistait à limiter l'accès au-delà du pont du bas des Ayes du 16 juillet au 20 août, il a fallu également trouver une solution de stationnement en matérialisant 2 parkings, le P1 celui du Centre Montagne et le P2 celui de la Roche. Ainsi, le nombre de randonneurs à pied fut conséquent à travers le hameau, au plan du Peyron et jusqu'au lac, notamment lors de la première quinzaine d'août.

Nous avons tout de même pu tirer des enseignements dans l'organisation et nous reconduirons et améliorerons cette opération en 2023.

Depuis le 14 octobre, nous avons souhaité mettre en place les vendredis culturels qui consistent en une rencontre mensuelle (tous les 2ièmes vendredis du mois) en Salle St Paul jusqu'au mois de juin 2023 avec des spectacles vivants & musicaux. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

La rentrée scolaire s'est faite cette année avec 116 enfants, ce qui correspond à une stabilité notable depuis 3 ans. Tous les services annexes, cantine, garderie sont à votre service pour accueillir vos enfants dans d'excellentes conditions. N'oubliez pas de jeter un œil sur les activités proposées par les associations dans ce Villard Info.

Les actions en direction des jeunes ne sont pas oubliées avec le conseil municipal jeune qui sera renouvelé en tout début d'année 2023, les aides aux étudiants, lycéens, collégiens, écoliers ont été reconduits et enfin l'espace sportif "Valentin FINE" qui draine un bon nombre de sportifs.

Au niveau de la Communauté de Communes, le transfert de la nouvelle compétence transport est en train de s'effectuer, avec notamment la mise en place d'un transport collectif à l'échelle de la Communauté des Communes qui sera effectif en globalité en 2024. Concernant le transport urbain de Villard St Pancrace il n'y aura pas de modification notable sur les horaires, une refonte tarifaire avantageuse pour les familles et pour les aînés (gratuité à partir de 70 ans) a été actée.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. »

Sébastien FINE





L'APPLICATION « INTRAMUROS »

Comme vous le savez déjà, la commune a mis en place une nouvelle application : « IntraMuros », cette dernière nous permet d'informer, d'alerter et de vous faire participer à la vie locale.

L'application d'IntraMuros est gratuite et téléchargeable sur Iphone et Android, vous sélectionnez ensuite notre

commune.

Vous n'avez pas besoin de donner votre mail ou votre téléphone : la navigation est simplifiée et aucune donnée n'est collectée.

Vous recevez les alertes directement sur votre smartphone, et vous accédez au journal de la commune, aux

événements, aux points d'intérêt touristiques, l'annuaire, le signalement d'un

problème, les sondages, les associations, l'école, et les commerces de la commune. Continuez à nous rejoindre !!!



RENTREE SCOLAIRE



Cette année, la rentrée scolaire s'est faite sans masque et sans aucun protocole sanitaire, une belle nouvelle pour l'ensemble des élèves et du personnel.

L'effectif de cette année est de 116 élèves se répartissant comme suit :

- > 25 PS MS Angeli Florence
- > 23 GS CP Colomban Laurence
- > 23 CP CE1 Leroy Valérie
- > 22 CE2 CM1 Meyer Corinne
- > 23 CM1 CM2 Rocher Laura et Bouvry Élodie



TRAVAUX & NOUVEAUTÉS

INAUGURATION

L'espace sportif des Béalières a été inauguré le 1er juillet dernier il portera désormais le nom :

Espace sportif : Valentin FINE

Depuis sa mise en activité ce lieu regroupe des pratiquants de toutes générations et permet également aux différents clubs d'organiser des compétitions sportives.

La situation de cet espace nécessite, suite aux conseils des services de l'État, l'installation de caméras de surveillance posées durant le mois de novembre.



MOULIN DE SACHAS

Les travaux du moulin de Sachas seront achevés au printemps prochain. Le gros œuvre, la charpente, les menuiseries et l'électricité ont été terminés. Les travaux de restauration des machines ont pris plus de temps que prévu. Les machines sont restaurées à l'identique

avec un travail de qualité exceptionnel réalisé par le menuisier amouleur Jean-marc BESNIER et par Jérémy CAZAN.

Vous serez tous invités à découvrir ce travail au printemps prochain au moment de l'inauguration de cette belle restauration.





CHAMPROUET

La commune œuvre pour embellir les rues et les quartiers, en supprimant notamment les réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public disgracieux.

Après un an de travaux, le quartier de Champrouet prend un nouveau visage, suite à la volonté communale de finaliser totalement les secteurs dans lesquels les réseaux humides ne présentaient pas de problématiques majeures.

Aujourd'hui, la commune a coordonné les effacements des lignes aériennes avec des travaux d'aménagement du quartier.

Ces travaux contribuent à la sécurité de l'alimentation électrique, les réseaux électriques souterrains étant moins vulnérables aux aléas climatiques.

Pour rappel en général un effacement de réseau dure en moyenne 12 mois.

C'est une opération coûteuse, prise en charge par le SYME05, la CCB, le Département et la Commune.



SERVICES TECHNIQUES

Ces travaux sont terminés à 90% il reste simplement des levées de réserve concernant l'électricité et quelques points de détails.

Nos services possèdent maintenant



un nouvel espace qui sera réorganisé dans les prochains mois pour mettre en place un atelier bois, un atelier soudure, travaux divers et le stationnement pour les véhicules.

Un espace magasin sera également positionné, il permettra une gestion plus efficace des différents matériels et fournitures.

La terrasse circulaire est maintenant terminée, elle sera accessible uniquement en dehors de la période hivernale.

L'ensemble du bâtiment a également été rafraîchi par peinture extérieure.

PLACE FAURE

Ce lieu de stationnement à l'entrée du vieux village a été livré en début d'été. Il fait partie de nos engagements afin d'améliorer le cadre de vie des riverains de la rue Principale du bourg.

Merci de respecter la circulation dans la rue en n'empiétant pas sur la chaussée avec des véhicules « longs ». Ils peuvent être stationnés sur le parking du cimetière.





LES ASSOCIATIONS

ACTIVITÉ	POUR QUI ?	QUAND ?	OÙ ?	CONTACT
TENNIS DE TABLE	A partir de 12 ans	Lundi de 17h30 à 19h30	Salle St Paul	Gilles MALLET 06 37 65 27 61
GYM GUISE	Mamans : Gym post & prénatale ----- Adulte	Lundi de 10h à 11h30 ----- Mercredi de 17h à 19h	Salle des Associations ----- Salle de sports	Catherine LARBEY catherine.larbey05@gmail.com 06 60 10 40 66
SOLIDARITÉ HANDICAPÉE DU BRIANÇONNAIS	Adulte	Lundi de 17h30 à 18h30	Salle Culturelle	Elisabeth FINE jp.elisabeth.fine@wanadoo.fr 06 30 81 04 58
CONSERVATOIRE DU BRIANÇONNAIS	Tout public	Lundi de 19h30 à 21h30 Mercredi de 20h à 21h30	Salle St-Paul	Conservatoire du Briançonnais conservatoire@ccbrianconnais.fr 04.92.21.00.68
MÉDITATION	Tout public	Mardi de 18h à 20h	Salle de sports	Michel ROSTANG kalouna1@orange.fr
LES BLÉS D'OR	Ainés	Mardi après-midi	Salle Culturelle	Jean-Louis TRAVAIL jean.louis.travail05@gmail.com 06 65 54 48 16
THÉÂTRE « Au dessus de la Plaine »	Tout Public	Mardi de 20h à 22h30	Salle Culturelle	Marie-Françoise GATINEAU viviane.escazut@gmail.com 06 61 82 94 03
APPALACHES COUNTRY CLUB	Ados et adultes Initiation danse	Mardi de 18h30 à 21h Initiation danse	Salle St Paul	Nathalie LOMBARD appalachescountryclub2016@gmail.com
SKI ALPIN OU SNOWBOARD	De 3 à 9 ans et +	Mercredi ou samedi	Le Prorel	E.S.F
CERCLE DES CONTEURS DU BRIANÇONNAIS	Adultes	Mercredi de 18h à 20h	Salle des Associations	Maguy COLOMBAN lecdcdb05@orange.fr
COMPAGNONS DU DEVOIR DE MEMOIRE	Adultes Bien-être ----- Mémoire collective & Ecriture	Mercredi de 15h à 16h ----- Dernier mercredi du mois de 16h à 17h	Salle de sports ----- Salle des Asso	Agnès COLOMBAN colombanagnes@outlook.fr 06 04 50 54 70
YOGA « Fleur de Lune »	Tout Public	Mercredi de 12h15 à 13h30 ou de 13h30 à 14h45	Salle de sports	Astrid BARBARIN www.astridfleurdelune.com 06 04 50 54 70
A.S. EDELWEISS SKI DE FOND	À partir de 5 ans, Groupe adultes	Mercredi et samedi	Centre Montagne	Romuald MENARD asedelweiss05@hotmail.fr
SCRAP'ALTITUDE	Ados et adultes	Un mercredi sur deux de 19h30 à 22h30	Salle culturelle	Lydie COLOMBAN clydie@hotmail.fr 04 92 21 00 70
ASCENDANCE 05	Tout Public	Mercredi de 10h à 19h30	Salle St Paul	Isabelle BAZIN MAZUEL asso.ascendance05@gmail.com 06 62 12 30 38
ALP'Y LATINO	Ados et adultes	Jeudi de 18h à 22h	Salle St Paul	Sébastien MOROC lucky.niem@orange.fr 06 07 28 71 16
QI GONG	Adultes	Jeudi de 17h à 19h	Salle culturelle	Gilles MALLET
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Adulte Gym adaptée	Jeudi de 9h à 11h30	Salle culturelle	Céline DUPONT Coordinatrice celine.dupont@ligue-cancer.net 04 92 53 71 44
ATELIER DE PATOIS	Ados et adultes	Vendredi de 18h à 19h	Bibliothèque	Christine PIERRE-BEZ
K'DANSE 05	Ados et adultes	Un dimanche par mois selon calendrier	Salle St Paul	Alexandra PAYEN kdanse05@gmail.com 06 80 96 56 52
PEINTURE SUR PORCELAINE	Adultes	Dates selon calendrier	Pôle Roche André	Nadine BONNARD 04 92 21 35 11



C.C.A.S.

AIDE POUR LES 6-25 ANS

Le C.C.A.S a décidé de renouveler l'attribution d'une aide pour les 6 – 25 ans domiciliés sur la commune :

- 40€, pour les enfants scolarisés en primaire (C.P au CM2), pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle.
- 60€ pour les collégiens et lycéens, pour la pratique d'une activité sportive, culturelle ou l'achat d'un abonnement annuel au service de transports urbains.
- 60€ pour les jeunes effectuant des études supérieures (hors apprentis) et âgés au maximum de 25 ans pendant l'année scolaire 2022-2023.

Les dossiers sont disponibles en mairie ou sur le site www.villard-st-pancrace.com, rubrique Démarches en ligne. Ils

devront être déposés en mairie au plus tard le 31 décembre 2022.

AIDE POUR LE TRANSPORT URBAIN DU BRIANÇONNAIS (TUB)

Une aide est attribuée en faveur des personnes justifiant d'une invalidité d'au moins 80%.

Pour cela, les personnes ayant acheté une carte annuelle doivent transmettre en Mairie la facture acquittée du TUB, leur carte d'invalidité et un RIB.

REPAS DES AÎNÉS

Il a été décidé cette année de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés. Des colis de Noël seront à nouveau apportés par les membres du CCAS et

des Elus à toutes les personnes de plus de 66 ans à partir du 10 décembre.

GOÛTER DANSANT

Dimanche 25 septembre, un après-midi dansant a été organisé pour nos aînés avec un petit goûter.

Un deuxième après-midi dansant sera organisé en janvier 2023.

DEMANDE D'AIDE PONCTUELLE

Le CCAS peut également apporter une aide ponctuelle aux personnes présentant de grandes difficultés financières ou matérielles. Toute demande doit être effectuée par courrier auprès du secrétariat de la Mairie.



COUPE D'AFFOUGE

Les deux dernières années n'ont pas permis à la commune d'effectuer un roulement concernant les coupes en régie.

La coupe de bois effectuée au printemps par une société privée a permis de conserver uniquement 58m3 de bois soit environ 80 stères. Le dernier comptage des habitants préinscrits fait état de 64 demandes soit un peu plus

de 1 stère par demandeur.

Il n'était donc pas possible d'attribuer sans tirage au sort un lot « normal » et donc de faire beaucoup de déçus.

Il a donc été décidé de reporter cet affouage à l'année 2023, nous sommes conscient des difficultés que cela peut représenter pour certaines



familles qui se chauffent uniquement au bois et nous mettons tout en œuvre pour que l'ensemble des demandes soit satisfaite en 2023, une coupe en régie sera réalisée et des lots de 6 stères seront attribués.



Bonne continuation LAETITIA !

Comme vous le savez sûrement, Laetitia a fait une demande de mise en disponibilité, elle ne travaille plus au sein des services de la mairie depuis fin juillet.

L'ensemble de l'équipe municipale remercie vivement Mme FINE Laetitia pour l'énergie et l'implication qu'elle a su mettre au quotidien au service des habitants de notre village durant

ces 15 années.

Nous lui souhaitons la pleine réussite dans son nouveau projet professionnel.



BIENVENUE À TYPHAÏNE !

Nous souhaitons la bienvenue à Mme CANDAT Typhaine qui a pris fonction au poste d'adjoint administratif depuis le 25 juillet, ce poste nécessite des compétences administratives mais également beaucoup d'énergie et évidemment une grande polyvalence.

Elle assure notamment les missions de suivi des dossiers mais aussi l'accueil et la communication.



NOUVEAUTÉ : TAPIS DE GLISSE AU CENTRE MONTAGNE

Le front de neige du Centre Montagne va accueillir dès l'hiver prochain un tapis de glisse permettant à nos jeunes et nos enfants de pouvoir faire de la luge et s'initier au ski. Un grand merci à Mr CHAIX et Mme ARDUIN pour leur accord de mise en place du tapis sur leur propriété.

DEPENSES		RECETTES	
Tapis roulant	55 500.00€	Subvention Département (10%)	4 570.00€
		Subvention Région (45.48%)	20 785.00€
Maîtrise d'œuvre	5 000€	Autofinancement (44.52%)	35 145€
TOTAL H.T	60 500.00€	TOTAL	60 500.00€



NORDIC PASS



Pensez à acheter ou recharger votre Nordic Pass Saison sur le site internet :

www.nordicalpesdusud.com

N'oubliez pas d'attribuer le montant de votre commande à votre domaine nordique préféré : Villard St Pancrace

évidemment !

> Saison Alpes du Sud : 155€ à partir du 15 novembre

> Saison Villard St Pancrace : 30€ en prix promo jusqu'au 10 décembre puis 55 €



FORFAITS DE SKI ALPIN

Le système mis en place l'année dernière sera reconduit cette année encore. L'association «Les amis de l'école laïque» portera les demandes.

Un partenariat avec la Communauté des Communes du Briançonnais et le Département des Hautes-Alpes permet aux familles de bénéficier de ce tarif.

Il est proposé pour les jeunes de moins de 18 ans résidents permanents sur la commune, scolarisés en primaire et secondaire, la possibilité d'acheter des forfaits de ski saison sur les domaines skiable de Serre Chevalier et Montgenèvre, aux tarifs suivants :



> 250 €



> 145€

Les demandes seront reçues au secrétariat de la mairie jusqu'au 26 décembre 2022 accompagnées des documents suivants :

- > Le formulaire de demande
- > Une photo d'identité

- > Livret de famille
- > Un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité...)
- > Un certificat de scolarité pour les collégiens et lycéens
- > Un chèque à l'ordre de l'association « Les Amis de l'école laïque »



BILANS DE L'ÉTÉ 2022

UNE COMMUNE TRÈS ANIMÉE

De nombreuses animations et activités se sont déroulées l'été dernier. Certaines animations ont accueilli jusqu'à près de 400 personnes.



Pour sa 17^{ème} édition, le festival Violoncelles en folie a fait le plein avec 90 stagiaires et les concerts se sont joués tous les soirs à guichet fermé. Le décalage du calendrier en raison du Tour de France n'a pas eu d'impact sur la fréquentation de ce rendez-vous annuel incontournable.

De nombreux concerts et spectacles ont animé le Centre Montagne. De la comédie musicale au théâtre, en passant par du burlesque et du clown, de nombreux spectateurs ont pu apprécier des spectacles de qualité. La saison a été ouverte par la comédie musicale Grise qui a accueilli près de 400 personnes. Pour la première fois, le festival de la Haute Romanche a organisé 2 spectacles mêlant émotion et comique.



Les enfants ont également pu découvrir et se divertir autour de nombreuses activités ludiques, manuelles et créatives. Les stages multiactivités ont

été complets permettant à nos enfants de découvrir différentes activités sportives. Nous avons dû ouvrir de nouvelles dates afin de répondre à la forte demande.

Les visites traditionnelles du patrimoine autour des mines, de la chapelle St Pancrace et du camp des espagnols ont eu lieu toutes les semaines. De nombreux visiteurs ont pu découvrir les trésors cachés ou oubliés de notre village.

Le sport et le bien-être ont également été honorés avec du yoga, de l'acrobatie aérienne. La saison s'est clôturée par l'organisation de la 3^{ème} édition du Trail de l'Izoard.



Plus de 40 coureurs ont pris le départ des différents parcours :

- la Mélézine 13 km remportée par Mathieu BURBAN (1h06m28s) et Alexia COUDRAY (1h13m19s)

- L'Alpavin 27 km remportée par Ambroise REYNAUD (2h44m17s) et Anne-Louise CONQ (3h38m55s)



- Les Escartons 47 km remportée par Yann GIRARD (5h37m49s) et Claire FOURNEL (7h42m36s)

- L'Izo'hard 73 km remportée par Sange SHERPA (9h46m42s) et Alexandra BIANCO (12h47m02s)

Merci à tous les bénévoles, à tous nos prestataires et à toutes les associations qui ont participé activement à toutes ces animations.

UN ACCÈS LIMITÉ À LA VALLÉE DES AYES

L'été dernier a été l'occasion de faire un test concernant un accès limité à la vallée des Ayes. Les visiteurs étaient invités à stationner en aval du hameau des Ayes et de poursuivre la découverte de la vallée à pied ou à vélo. Malgré le manque d'anticipation et d'information auprès des acteurs du tourisme, le test semble avoir plutôt été concluant et la plupart des visiteurs a apprécié ce dispositif.

Il faudra, pour l'année prochaine, travailler davantage sur l'accueil et la signalétique.



OCTOBRE ROSE

Une action a été organisée pour la première fois par le CCAS en collaboration avec la Ligue contre le Cancer.

Pourquoi Octobre Rose ?

- pour permettre de récolter des fonds pour soutenir la recherche contre le cancer du Sein,
 - pour venir en aide aux familles touchées par cette maladie,
 - pour informer et sensibiliser un maximum de personnes au dépistage.
- Nous tenons à rappeler que le dépistage précoce est très important.

Le dimanche 2 octobre, au Centre Montagne, des enfants, des parents, des grands parents se sont fusionnés et ont participé en marchant ou en courant parmi les 3 différents parcours. Plusieurs stands étaient présents pour cette manifestation :

- la ligue contre le Cancer a tenu un stand le dimanche ;
- un stand avec différents articles confectionnés par des bénévoles (porte-clés, marque page ...)



- un stand de maquillage
- la vente de pain



L'ensemble des fonds récoltés par ces stands ont été reversés à la Ligue contre le cancer. Cette action a permis de récolter 2 400 euros.

Nous remercions l'Harmonie « l'Echo de la Guisane » ainsi que la Chorale TNT pour le concert, très apprécié, donné le samedi soir dans notre église qui fut remplie à cette occasion.

Nous remercions également les services techniques, notre couturière Christiane MASSON, nos boulangers (Henri, Jean Paul, Stéphane, Yves, Nicolas et Agoste)

qui ont confectionné 120 pains, les enfants de l'école du « Mélézin » qui ont également participé en confectionnant 3 fresques pour l'occasion, ces dernières ont été accrochées sous le préau de l'école, les membres du CCAS, les élus, l'ensemble de ces personnes ont contribué à préparer cet événement et faire en sorte qu'il se déroule de la meilleure des façons.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien !





RECHERCHE DE VIEILLES PHOTOS DU VILLAGE

Nous recherchons de vieilles photographies du village, de ses quartiers, de ses rues... Un projet de parcours photo dans le village est en cours de réflexion.

Si vous avez des photos anciennes, libres de droit datant de la fin 19ème siècle ou de la 1ère moitié du 20ème siècle, nous vous remercions de prendre contact avec la Mairie.



PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE DE LOGEMENTS AU LIEU-DIT CHAMP QUEYRA

La commune élabore le projet d'aménagement d'une zone de logements au lieu-dit Champ Queyra afin d'accueillir de nouvelles populations et de développer notre village.

Dans le cadre de la procédure de Zone d'Aménagement Concerté initiée, une concertation préalable est organisée afin de présenter les enjeux, les objectifs et de recueillir l'avis des habitants, associations locales, riverains, et autres personnes concernées.

A cette occasion, il a été mis à la disposition du public :

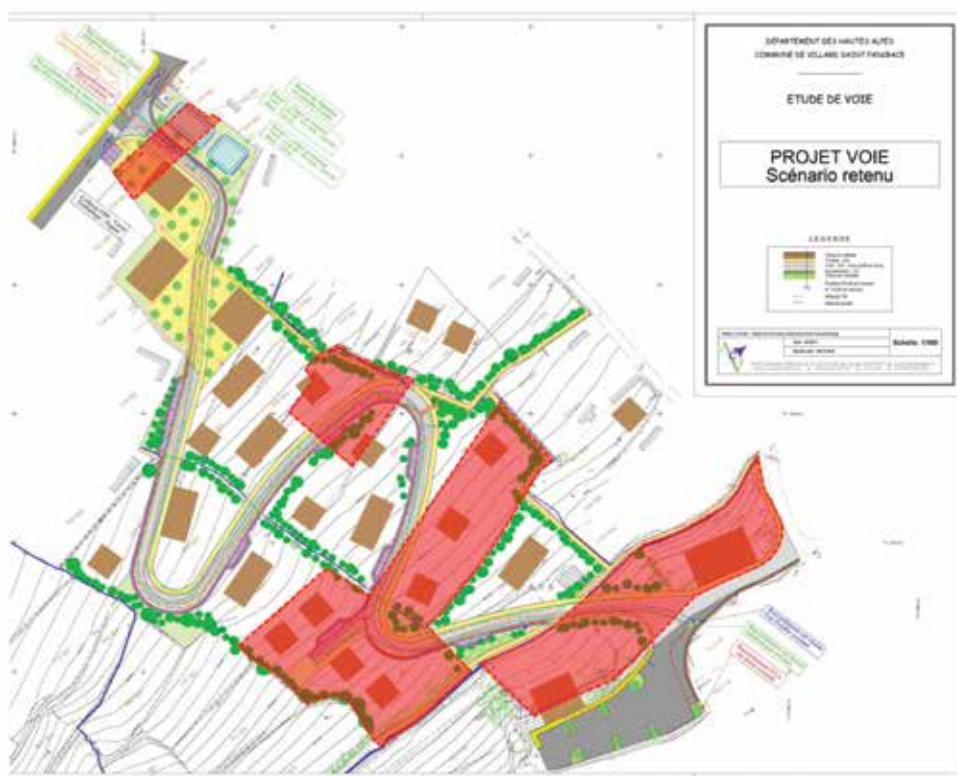
- un dossier de concertation, comprenant un plan de situation et une notice explicative, ainsi que la délibération de lancement de la procédure de ZAC,
- et un registre.

Ainsi, le dossier a été tenu à la disposition du public pour une durée de deux mois. Le public a pu le consulter et présenter ses observations ou propositions éventuelles.

Par ailleurs, une réunion publique a été organisée le 04 octobre 2022 à la salle St Paul en présence d'une quinzaine de personnes. Cette réunion fut l'occasion d'échanger de nouveau sur l'un des projets importants de cette deuxième partie de mandat.

Historique de l'aménagement de la zone Champ Queyra

- ✓ 2014 / 2015 - Etude de faisabilité d'aménagement de la zone
- ✓ 2015 - Elaboration du PLU → inscription de la zone
- ✓ 2017 - Etude de faisabilité technique confirmant les conditions d'aménagement de la zone
- ✓ 2018/2019 - Echanges avec les propriétaires mais absence de validation globale
- ✓ 2022 - La commune décide d'engager la procédure de création d'une ZAC





NOUVELLE ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) EN JANVIER



Le Conseil Municipal des jeunes c'est quoi ?

Tu as entre 9 et 16 ans et tu habites à Villard St Pancrace ?

Tu as des idées et des projets pour ton village ?

Alors présente-toi au Conseil Municipal des Jeunes !

Rejoindre le Conseil municipal des jeunes (CMJ) te permettra de t'engager pour la commune, dans le respect de l'environnement et des autres, et d'être le représentant des jeunes.

Le CMJ est le lieu d'expression et d'initiatives dédié aux jeunes, composé

de 12 élus.

La durée du mandat est de deux ans.

Pour être candidat, il te suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible en mairie ou via le site internet : www.villard-st-pancrace.com

Une fois la période de dépôt des candidatures close, tous les jeunes de 9 à 16 ans résidant sur la commune seront appelés à voter.

Si tu es élu, tu pourras donner ton avis, participer à la vie du village, comprendre son fonctionnement, porter et réaliser des projets pour les jeunes.



Un budget dédié est prévu afin de permettre la réalisation des projets d'intérêt général.



TAXE LOCALE

Pourquoi la taxe foncière augmente malgré la stabilité des taux communaux ?

Il y a aujourd'hui deux taxes communales dont le montant, pour partie, relève des décisions du conseil municipal : la taxe foncière pour le bâti et la taxe foncière pour le non bâti.

Tous les ans, au moment du vote du budget, le conseil municipal vote les taux qui vont s'appliquer sur la part communale.

Voici les raisons qui expliquent l'augmentation des impôts locaux :

> Les bases sur lesquelles s'appliquent les taux sont revalorisées tous les ans par le parlement pour suivre, plus ou moins, le niveau de l'inflation

> Le montant de la taxe foncière sur le bâti comprend une part pour la Commune mais aussi une part pour le Département qui rentre dans le budget du Conseil Départemental et la taxe sur les ordures ménagères (TOM) qui rentre directement dans le budget du service de traitement des ordures

ménagères géré par la Communauté de Communes.

Les taux appliqués pour déterminer le montant de ces parts sont votés de façon indépendante, par chacune des collectivités concernées. Ils peuvent donc augmenter de façon indépendante, même si la commune ne modifie pas ses propres taux.

Pour résumer : l'ensemble du conseil municipal depuis 2016 a fait le choix de ne pas augmenter ces taux communaux. Une stabilité qui limite les hausses constatées sur les avis d'imposition.



VILLARD LANCE LE CHALLENGE DES SAPINS ENTRE QUARTIERS

En attendant les fêtes de fin d'année, la commune va installer des sapins dans les différents quartiers de son village à savoir : (Rue principale du Bourg, Soubeyran, Sachas, La Tour, Champrouet, Paquier, Chabon, Place de l'église...)

Vous serez invités à participer à ce challenge : fabriquer ou simplement décorer un sapin : toutes les matières et toutes les formes sont acceptées...

Il n'y a aucune restriction, juste une consigne : être créatif !

Les membres du jury examineront avec attention les créations proposées !

Chaque quartier pourra ainsi exprimer toute sa créativité autour d'un projet commun et festif, en cette fin d'année 2022.

Dans quel quartier du village ornera le plus beau sapin ?

Verdict attendu pour janvier 2023 !





NAISSANCES

Lena
KREMENTCHOUTZKY
née le 09 janvier 2022
Fille de Robin DE
BERNARDY DE SIGOYER
Et de Marie
KREMENTCHOUTZKY

Célia ESCUER
née le 16 avril 2022
Fille de Philippe ESCUER
et de Clémence JIMENEZ

Sacha DANIELE
né le 07 mai 2022
Fils de Samuel DANIELE
et Marie-Noëlle DELEMPES

Cléo GOMES PERINI
née le 09 mai 2022
Fille de Luis GOMES
PERINI et de Inès
LEMOINE

Nino GRIL
né le 02 juin 2022
Fils de Ludovic GRIL
et de Anaïs FOURNIER

Auxane MASSIAS RIVAL
née le 03 juin 2022
Fille de Sylvain MASSIAS
et de Aurélie RIVAL

Lylou FAURE
née le 20 juin 2022
Fille de Ludovic FAURE
et de Sonia ARNAUD

Eloi ROUX
né le 10 août 2022
Fils de Xavier ROUX
et de Fanny DAMEZ-
FONTAINE

Mattia MONIER
né le 16 novembre 2022
Fils de Alyssia MONIER

DÉCÈS

ROUX Thérèse
née FINE,
le 21 février 2022

ARNAUD Marie
née COLOMBAN,
le 1er mars 2022

AYMARD Simonne
née BOREL,
le 02 mars 2022

CORDIER Jean-Claude
le 16 mars 2022

SERTOOUR Léa
née FAURE-BRAC,
le 27 mars 2022

COLOMBAN Odette
née VIOLIN,
le 04 avril 2022

FAURE Marcelle
née ROUL,
le 04 avril 2022

CASSIN Richard
le 07 mai 2022

CHAPUIS Marie
née GARNERO-MORENA,
le 22 juin 2022

FINE Marie
née FAURE,
le 24 juin 2022

COLOMBAN Raymonde
née ROUL,
le 24 juillet 2022

PETTINOTTO Andréa née
BARNÉOUD,
le 27 août 2022

CLEMENT Raymonde
née FAURE-BRAC,
le 06 août 2022

COLOMBAN Joel
le 17 septembre 2022

CARPENTIER Raymond
le 08 octobre 2022

MARIAGES

Arnaud GUASCO et
Vanessa CHOUTEAU
le 04 juin 2022

Benoît FERRARO et
Marion ISSERTINE
le 25 juin 2022

Vincent GEST et
Bérengère CAZAN
le 23 juillet 2022

Nicolas LEMUNIER et
Brigitte DIDRI
le 17 septembre 2022